

Communiqué de presse

En 2024, AllianzGI renforcera ses politiques de vote en matière de rémunération, de diversité de genres et de climat

- En 2023, l'analyse des votes a mis en exergue les préoccupations d'Allianz Global Investors en matière d'élection des administrateurs indépendants et le cumul des mandats, la rémunération restant une préoccupation majeure aux États-Unis.
- Pour 2024, AllianzGI renforcera ses politiques de vote en matière de rémunération, de diversité de genres et de climat.
- En France, AllianzGI a voté contre 20 % des résolutions en 2023. Des améliorations notables en matière de transparence sur la rémunération des dirigeants ont été observées.

28.02.2024 | Allianz Global Investors (AllianzGI), l'un des principaux acteurs mondiaux de la gestion active, publie aujourd'hui son analyse annuelle de l'exercice de ses droits de vote en assemblée générale, sur la base de sa participation à 9 137 (2022 : 10 205) assemblées d'actionnaires et de son vote sur près de 100 000 (95 512) résolutions déposées par le Conseil d'Administration et des actionnaires.

AllianzGI a voté contre, s'est abstenu ou s'est abstenu de voter sur au moins un point de l'ordre du jour lors de 71 % des assemblées dans le monde (2022 : 69 %). Au niveau mondial, la société s'est opposée à 18 % des propositions liées au capital, à 24 % des élections d'administrateurs et à 41 % des propositions liées à la rémunération, ce qui reflète ses attentes élevées en matière de gouvernance.

Développement durable : des avancées pour 2024

Pour 2024, AllianzGI entend continuer à renforcer ses principes de vote en matière de développement durable selon 3 critères :

- Rémunération** : actuellement, AllianzGI vote contre les grandes entreprises européennes qui n'intègrent pas d'indicateurs clés de performance ESG dans leurs politiques de rémunération. Pour 2024, cette exigence est étendue au-delà de l'Europe et le sera aux entreprises plus petites à partir de 2025.
- Diversité des genres** : AllianzGI fixera des objectifs plus stricts en matière de diversité de genres au sein des conseils d'administration pour certains pays, en portant le seuil à 40 % pour les grandes entreprises britanniques, italiennes et françaises, et s'attendra également à ce qu'au moins une femme siège au conseil d'administration de toutes les entreprises asiatiques cotées en Bourse. L'engagement d'AllianzGI en faveur de la diversité de genres a été

la principale motivation pour cofonder le 30 % Club Investor Group Germany en 2023, et pour coprésider cette initiative en France et en Allemagne.

iii. **Climat** : 2023 a été marqué par un nombre réduit de résolutions « *Say on Climate* ». Comme AllianzGI accorde une grande importance aux stratégies de transition climatique des entreprises, la politique de vote a été mise à jour pour accentuer davantage la responsabilisation des administrateurs si une entreprise n'a pas mis en place une stratégie crédible net-zéro. À l'avenir, AllianzGI informera sa décision grâce à sa méthodologie propriétaire de partage de l'alignement Net-Zéro¹, qui fournit un moyen concret pour comparer les progrès des entreprises de manière cohérente dans tous les secteurs et sur tous les marchés.

AllianzGI pré-annoncera de nouveau certains votes lors de la saison des Assemblées Générales en 2024, comme cela a été réalisé avec succès pour la première fois en 2023. L'annonce préalable à l'Assemblée Générale de l'intention de vote reflète la volonté d'AllianzGI d'exprimer publiquement son point de vue sur des questions jugées importantes et lorsqu'un engagement confidentiel n'est pas susceptible de produire les résultats escomptés.

Les votes de 2023

Rémunération

AllianzGI constate que la rémunération continue de susciter des inquiétudes en Europe, le plus grand nombre de votes contre ayant été enregistré en Allemagne (48 %), en Italie (55 %) et en Belgique (61 %). Les inquiétudes concernant la transparence sont soulignées, en particulier en Allemagne et en Italie, en ce qui concerne la publication claire du lien entre les performances et les rémunérations. La grande majorité des grandes entreprises européennes incluent désormais des indicateurs de performance ESG dans leurs politiques de rémunération, ce qui constitue un progrès. AllianzGI le préconise d'ailleurs depuis plusieurs années.

À 70 %, le taux d'opposition d'AllianzGI aux propositions liées à la rémunération est resté élevé aux États-Unis en 2023, même s'il a légèrement diminué par rapport à 2022. AllianzGI continue de noter que de nombreuses entreprises américaines utilisent des systèmes de rémunération qui récompensent l'évolution à court terme du marché au lieu de refléter la surperformance des dirigeants.

Résolutions d'actionnaires

Il y a eu l'année dernière un nombre record de résolutions d'actionnaires, mais des niveaux moyens de soutien plus faibles – tombant à environ 22 % par rapport à un pic de 33 % en 2021.

AllianzGI a voté sur 629 résolutions aux États-Unis, dont 60 sur la gouvernance d'entreprise, 62 sur la rémunération, 211 sur divers thèmes sociaux et le reste sur des résolutions environnementales ou différentes thématiques. Aux États-Unis, AllianzGI a soutenu 86 % de toutes les résolutions d'actionnaires liées au climat, 100 % des résolutions liées aux droits de l'homme et 91 % des résolutions relatives à une plus grande transparence des contributions politiques et du lobbying.

Matt Christensen, Responsable mondial de l'investissement durable et à impact chez AllianzGI, commente : « *Comme le montrent plusieurs études de marché, le soutien des actionnaires aux principales résolutions ESG aux États-Unis a chuté en 2023. À contre-courant de cette tendance, AllianzGI a montré un engagement continu aux résolutions ESG clés, en ligne avec les convictions ESG plus fortes des investisseurs européens. Nous avons l'intention de continuer à utiliser le pouvoir de nos votes pour aider à façonner un avenir plus durable pour les sociétés et les entreprises dans lesquelles nous détenons des participations* ».

¹ La méthodologie Net-Zero Alignment vise à évaluer la crédibilité du plan de transition et la trajectoire probable d'une entreprise pour se conformer à la norme Net-Zero. La méthodologie est basée sur le cadre d'investissement net zéro de l'initiative d'investissement aligné sur Paris de l'IIGCC.

Résolutions sur le climat

AllianzGI a constaté une baisse significative des résolutions « *Say on Climate* » en 2023, n'en ayant voté qu'une trentaine contre une cinquantaine en 2022. En Europe, la plupart de ces résolutions sont encore déposées en France et au Royaume-Uni, l'Australie étant le pays hors Europe le plus le plus actif en la matière.

Antje Stobbe, Responsable du Stewardship chez AllianzGI, commente les principaux enseignements de cette année : « *Nous avons observé des réponses insuffisantes des entreprises aux faibles taux de soutien aux résolutions climat et aux préoccupations des investisseurs en général. En outre, les modifications apportées aux plans climatiques des entreprises après avoir été soumis au vote des actionnaires constituent également un nouveau défi. Nous attendons généralement d'une entreprise qu'elle réponde aux préoccupations des investisseurs et qu'elle indique comment elle compte y remédier. En 2023, nous avons voté contre les administrateurs si ce n'était pas le cas* ».

Promouvoir des conseils d'administration de qualité

AllianzGI accorde une grande importance à la qualité des conseils d'administration, car une bonne gouvernance va de pair avec de meilleures performances financières et des normes de durabilité élevées. En 2023, AllianzGI a continué à voter contre près d'un quart (24 %) des administrateurs candidats à l'élection, et contre les propositions de plusieurs entreprises dont le conseil d'administration et/ou les comités du conseil n'étaient pas suffisamment indépendants (2022 : 25 %), soit parce que les mandats des administrateurs étaient trop longs, soit parce que ceux-ci étaient des représentants des principaux actionnaires.

Antje Stobbe, commente : « *Nous continuons à renforcer nos attentes en matière d'indépendance et demandons aux conseils d'administration de mettre en place un président indépendant du comité d'audit et de rémunération à partir de 2024. Le cumul des mandats est une préoccupation majeure sur de nombreux marchés. Alors que les exigences à l'égard des administrateurs non exécutifs augmentent en période d'incertitudes économiques et de risques géopolitiques, nous avons fait part de nos préoccupations et avons généralement voté contre les candidats lorsqu'ils exercent une fonction exécutive et ont plus d'un mandat d'administrateur ou lorsque des administrateurs non exécutifs acceptent trop de nominations dans des sociétés cotées ou non cotées* ».

Focus sur la France

« *Au total, AllianzGI a voté contre 20 % des résolutions en 2023, en ligne avec 2022, ce qui reflète notre dialogue continu avec les entreprises détenues en portefeuille. Nous observons des améliorations notables en matière de transparence sur la rémunération des dirigeants. Par ailleurs, 2023 a été moins intense en matière d'élections d'administrateurs, après une vague de successions au sommet des grandes entreprises françaises* », explique **Marie-Sybille Connan, Senior Stewardship Analyst chez AllianzGI**.

Rémunération des dirigeants. Nous avons voté contre 24 % des politiques et rapports de rémunération, comme l'année dernière. **Marie-Sybille Connan** précise : « *Du fait du conflit russo-ukrainien, qui a entraîné un contexte inflationniste et une détérioration des perspectives économiques, nous avons été attentifs à la cohésion sociale dans les entreprises lorsque des augmentations de rémunérations ont été proposées. Nous avons cherché à nous assurer que les propositions reflétaient la nouvelle donne économique et nos objectifs de développement durable. Nous avons voté contre le « say on pay » lorsque les propositions n'étaient pas étayées par des objectifs solides et ambitieux, des conditions de performance pertinentes et des taux d'atteinte justifiés et lorsque le pouvoir discrétionnaire du comité des rémunérations nous semblait trop large* ».

AllianzGI s'est également abstenu sur 12 % des propositions de rémunération, principalement en ce qui concerne la politique de rémunération, en raison de notre dialogue régulier avec les entreprises et lorsque la politique proposée nous semblait meilleure que celle en place mais pas encore au niveau de nos attentes de transparence.

« *Nous nous félicitons de l'inclusion d'indicateurs de performance clés liés à l'ESG, mais nous veillons à ce que ces indicateurs soient suffisamment spécifiques, pertinents, mesurables et ambitieux.* » conclut **Marie-Sybille Connan**.

Élections des administrateurs et questions liées aux administrateurs. AllianzGI a voté contre l'élection de 25 % des administrateurs, contre 34 % l'année dernière. « *Les raisons étaient principalement des préoccupations concernant le cumul des mandats, l'ancienneté au sein du conseil d'administration entraînant un conseil insuffisamment*

ALLIANZGI PRESS RELEASE

indépendant et la présence de membres du conseil d'administration non indépendants au sein du comité d'audit, alors que nous estimons que ce comité essentiel doit être indépendant à 100 %. » détaille **Marie-Sybille Connan**.

En ce qui concerne les propositions relatives aux administrateurs non élus, AllianzGI a voté contre 35 % d'entre elles (contre 26,5 % en 2022) essentiellement parce qu'elles concernaient la nomination de censeurs au conseil d'administration.

Autorités en matière de capital. AllianzGI a voté contre 27 % de toutes les propositions relatives au capital (30 % l'année dernière). Les mêmes considérations s'appliquaient, telles que les résolutions visant à augmenter le capital avec ou sans droits de préemption supérieurs aux lignes directrices d'AllianzGI. « *D'une manière générale, nous regardons ces autorisations au cas par cas de manière à assurer aux entreprises la flexibilité financière nécessaire en cas de contexte économique compliqué mais aussi à éviter toute dilution subie pour les actionnaires.* » explique **Marie-Sybille Connan**.

Auditeurs. AllianzGI a voté contre 12 % des propositions relatives aux auditeurs, en ligne avec les années précédentes. Avec le système de double audit en place en France, les entreprises françaises organisent la rotation de leurs auditeurs externes conformément aux bonnes pratiques du marché.

Note aux rédacteurs :

Pour plus d'information sur l'approche de Stewardship d'AllianzGI, veuillez cliquer ici :

<https://www.allianzgi.com/en/our-firm/esg/active-stewardship#activestewardship>

Contacts presse

Allianz Global Investors

Marion Leblanc-Wohrer : + 33 1 73 05 77 91 marion.leblancwohrer@allianzgi.com

Charlotte Forty de Lamarre : + 33 6 09 06 41 70 charlotte.fortydelamarre@allianzgi.com

Steele & Holt

Servane Taslé : + 33 6 66 58 84 28 servane@steeleandholt.com

Julien Toury : + 33 6 74 04 51 61 julien@steeleandholt.com

À propos d'Allianz Global Investors

Allianz Global Investors est l'un des principaux gestionnaires d'actifs mondiaux, comptant plus de 600 professionnels de l'investissement dans plus de 20 bureaux à travers le monde et gérant 533 milliards d'euros* d'actifs. Nous investissons à long terme et cherchons à générer de la valeur pour nos clients à chaque étape du processus d'investissement. Pour ce faire, nous sommes actifs - dans notre manière de travailler en partenariat avec nos clients, d'anticiper l'évolution de leurs besoins et d'élaborer des solutions sur les marchés publics et privés. L'accent mis sur la protection et l'amélioration des actifs de nos clients nous conduit naturellement à nous engager en faveur du développement durable afin de susciter des changements positifs. Notre objectif est d'améliorer l'expérience d'investissement de nos clients, quels que soient leur localisation et leurs objectifs.

* Données au 31 décembre 2023. Le total des actifs sous gestion correspond aux actifs ou aux portefeuilles de titres, évalués à leur valeur de marché actuelle, pour lesquels les sociétés d'Allianz Global Investors sont chargées, vis-à-vis des clients, de prendre des décisions discrétionnaires en matière de gestion d'investissement et de gestion de portefeuille, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un sous-conseiller (il s'agit notamment des actifs d'Allianz Global Investors qui sont désormais sous-conseillés par Voya IM depuis le 25 juillet 2022). Cela exclut les actifs pour lesquels les sociétés d'Allianz Global Investors ne sont principalement responsables que des services administratifs. Les actifs sous gestion sont gérés pour le compte de tiers ainsi que pour le compte du groupe Allianz.

Disclaimer

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. Les avis et opinions exprimés dans la présente communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables à la date de publication. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, www.allianzgi.com, une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort/M, enregistrée au tribunal local de Francfort/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (www.bafin.de). Le Résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais, français, allemand, italien et espagnol sur <https://regulatory.allianzgi.com/en/investors-rights>. Allianz Global Investors GmbH a constitué une succursale en France, Allianz Global Investors GmbH, Succursale Française,

ALLIANZGI PRESS RELEASE

www.allianzgi.fr, partiellement soumise à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). Admaster 3388393.